



**Les produits  
«développement durable»  
du Groupe Caisse d'Epargne**



**Bénéfices Futur**

**GRUPE CAISSE D'EPARGNE**

## OPCVM d'investissement socialement responsable (ISR)

### ○ *Ecureuil Bénéfices Responsable*

*Ecureuil Bénéfices Responsable*, proposé par les Caisses d'Épargne, est investi dans des entreprises socialement responsables, sélectionnées pour leur prise en compte de considérations sociales, de protection de l'environnement et de qualité des relations avec les clients, fournisseurs et actionnaires. La société de gestion de ce fonds soutient la politique de partenariat de la Caisse d'Épargne auprès de l'UNICEF, dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Fonds en actions de la zone euro, géré par Natixis Asset Management.

### ○ *Ecureuil Bénéfices Emploi*

*Ecureuil Bénéfices Emploi*, proposé par les Caisses d'Épargne, est investi dans des entreprises alliant mise en œuvre d'une politique active en faveur de l'emploi, de l'insertion sociale et du développement durable et rentabilité financière. Entre 5 % et 10 % de l'actif sont investis dans des titres non cotés de structures solidaires créatrices d'emplois pour les personnes en grande difficulté.

Le produit a obtenu le label « Finansol » garantissant le sérieux, la transparence et le respect des critères solidaires.

Fonds en actions de la zone euro, géré par Natixis Asset Management.

### ○ *Ecureuil Bénéfices Environnement*



Distribué par les Caisses d'Épargne, *Ecureuil Bénéfices Environnement* est investi dans des entreprises socialement responsables ayant tout ou partie de leur activité liée aux services à l'environnement, aux services aux collectivités, à l'énergie et à l'efficacité énergétique et à l'amélioration de la qualité de vie.

Fonds en actions internationales géré par Natixis Asset Management.

### ○ *Nord Sud Développement*

Le fonds *Nord Sud Développement* a pour objectif d'allier performance et investissements solidaires. 75 % minimum sont investis dans des dettes supranationales (Asian Development Bank, African Development bank...). Jusqu'à 10 % du portefeuille sont investis dans des sociétés de microcrédit et 10 % au maximum dans la dette de pays émergents. Pour ces derniers, *Nord Sud Développement* s'appuie sur les critères de gouvernance de la Banque mondiale.

*Nord Sud Développement* a obtenu le label « Finansol ».

Fonds obligataire, géré par Natixis Asset Management.

### ○ *Palatine Or Bleu*

Proposé par la Banque Palatine, *Palatine Or Bleu* est un fonds qui investit sur l'ensemble des thématiques de l'eau : adduction, recyclage, traitement de l'eau...

Seules les entreprises qui ont été identifiées comme apportant des solutions en matière de développement durable dans le secteur de l'eau sont sélectionnées (en est ainsi exclu tout investissement dans des valeurs considérées comme ne relevant pas d'une démarche de développement durable, telles que les eaux en bouteille ou les piscines).

*Palatine Or Bleu* a été référencé fonds thématiques ISR par Novethic en mai 2008.

Fonds en actions internationales, géré par Palatine Asset Management.

### ○ *Palatine Climat et Environnement*

*Palatine Climat et Environnement* est un fonds qui investit à 33 % dans les énergies propres, 33 % dans l'efficacité énergétique (construction, transports, matériaux) et 33 % dans l'adaptation au changement climatique (infrastructures du recyclage, transports...). Le domaine des agro-carburants est exclu du portefeuille, au contraire du nucléaire.

*Palatine Climat et Environnement* est référencé fonds thématiques ISR par Novethic depuis mai 2008.

Fonds en actions internationales, géré par Palatine Asset Management.

## Livrets d'épargne

### ○ *Livret A Kipouss*



A chaque ouverture d'un *Livret A* pour un enfant, à sa naissance ou jusqu'à ses douze mois, la Caisse d'Épargne verse 1 euro au WWF-France pour la protection de la forêt méditerranéenne.

Au-delà de *Kipouss*, le *Livret A* est un produit d'épargne particulièrement responsable. En effet, l'argent déposé par l'épargnant est centralisé à la Caisse des Dépôts et finance, pour la majorité des fonds, le logement social.

### ○ *Livret Développement Durable Caisse d'Épargne*

L'épargne placée sur un *Livret Développement Durable* est investie en grande partie dans des crédits aux PME. Anciennement nommé CODEVI, le *Livret Développement Durable* finance ainsi le développement économique local. 2 % des fonds, au minimum, sont par ailleurs consacrés à des crédits aux particuliers pour financer des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens.

## Assurance vie

### ○ *Ricochet, Initiatives Plus et Yoga*

*Ricochet, Initiatives Plus et Yoga* sont trois produits d'assurance vie distribués par les Caisses d'Epargne. Gérés par CNP Assurances, leur capital est investi en majorité dans des obligations d'Etats ou de grandes entreprises, le solde l'étant sous la forme d'actions de grandes entreprises.

Si les placements sont effectués avant tout selon des critères de rendement financier, CNP Assurances intègre aussi des critères extrafinanciers dans la sélection des entreprises composant le fonds actions (critères liés à la gouvernance, aux ressources humaines et à l'environnement) et des Etats composant le fonds obligataire (les Etats non démocratiques sont exclus).

Contrats d'assurance vie de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances, distribués par la Caisse d'Epargne, intermédiaire d'assurance.

## Des prêts « verts »

### ○ Le prêt *Ecureuil Crédit Développement Durable*

Le prêt *Ecureuil Crédit Développement Durable*, créé par les Caisses d'Epargne en partenariat avec l'ADEME et le WWF-France, est destiné au financement de travaux d'amélioration de l'habitat permettant de réaliser des économies d'énergie et à celui de véhicules propres ou peu polluants.

Montant maximum du prêt : 21 500 euros ;  
durée maximum : 120 mois ; frais de dossiers offerts.



### ○ Le crédit *Concepto DD*

Le crédit *Concepto DD* est une solution de financement et d'accompagnement dédiée à l'installation et à l'utilisation des énergies propres et renouvelables pour l'habitat ancien. Soutenu par le WWF-France, ce produit est proposé par plusieurs Caisses d'Epargne à leurs clients. Dans ce cadre, elles passent un partenariat avec la société Solaire Direct qui commercialise et installe des panneaux photovoltaïques.

### ○ Le prêt *Foncier Evolution Energie*

Pour favoriser la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou le financement de logement à faible consommation énergétique, l'approche du Crédit Foncier, ou approche en coût global, consiste à prendre en compte, dans le calcul de l'endettement du client, une partie des économies d'énergie générées par l'occupation d'un logement peu énergivore (logement neuf ou ayant fait l'objet de travaux d'économie d'énergie). L'intégration de ces économies de charges dans la capacité d'emprunt facilite la réalisation de projets de qualité.

Cette approche est déployée pour le financement de travaux d'économie d'énergie ainsi que pour le financement de logements neufs. Elle va être prochainement étendue au financement de l'acquisition d'un bien ancien avec réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Pour calculer ces économies, le Crédit Foncier utilise le logiciel conçu par l'association Promodul, qui permet de mesurer la consommation énergétique d'un bien et de simuler les travaux les plus efficaces. Une version de ce logiciel est mise en ligne sur le site [www.creditfoncier.fr](http://www.creditfoncier.fr).

## Le microcrédit

### ○ Le microcrédit avec *Parcours confiance*

Dispositif destiné à accompagner les particuliers en difficulté financière, le programme *Parcours Confiance* permet de combiner une offre bancaire adaptée avec un soutien pédagogique et social sur une période pouvant aller de quelques mois à deux ans. Ceci permet un retour vers l'équilibre financier suite à un accident de la vie (chômage, divorce...) et facilite l'accès à l'emploi et au logement grâce à une offre bancaire adaptée.

Le programme *Parcours Confiance*, dans sa version « pro », est destiné aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires des minima sociaux et plus généralement aux personnes, qui avec de faibles moyens, souhaitent créer leur propre activité via un organisme d'accompagnement.

## Les programmes de fidélisation

### ○ Des points de fidélité *S'Miles* doublés pour la planète

Dans le cadre du programme de fidélisation *S'Miles* proposé par les Caisses d'Epargne, les clients peuvent reverser une partie de leurs points de fidélité à deux programmes menés par le WWF-France : donner un accès durable à l'eau aux habitants du Niger et soutenir l'agriculture vivrière à Madagascar. Le Groupe Caisse d'Epargne s'est engagé à doubler les points ainsi reversés par ses clients.



## POUR LES ENTREPRISES

### ○ L'autodiagnostic *Cordé*

L'outil d'autodiagnostic *Cordé*, élaboré en 2004 en collaboration avec l'agence de notation sociétale Vigeo, offre la possibilité aux dirigeants de PME de porter un regard sur les forces et faiblesses de leur entreprise selon les critères du développement durable et de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale.

## POUR LES COLLECTIVITÉS

### ○ Programme *Facilité Haute Qualité Energie Environnement*

Le programme *Facilité Haute Qualité Energie Environnement* permet de financer les projets de collectivités et organismes publics dont le programme de construction ou de réhabilitation s'inscrit dans la lutte contre le réchauffement climatique et une meilleure gestion de l'environnement urbain. En novembre 2007, dans le cadre de ce programme, la Banque européenne d'investissement a accordé à la Caisse d'Epargne une enveloppe de refinancement de 350 millions d'euros.

### ○ Le *Bilan Carbone™* collectivités de l'ADEME

Le Groupe Caisse d'Epargne a soutenu financièrement le développement de la version « collectivités » du *Bilan Carbone™* qui vise à accompagner les collectivités dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE LOGEMENT SOCIAL

### ○ La certification « Habitat & Environnement »

Dans le groupe Sia Habitat comme dans le groupe Logirem, filiales de GCE Habitat dédiées à la construction et à la gestion de logements locatifs sociaux, les opérations de construction neuve s'inscrivent dans une démarche *haute qualité environnementale* et sont certifiées « Habitat & Environnement ».

### ○ La gestion de l'environnement dans le logement social

En ce qui concerne le parc de logements existant, des actions de réhabilitation et de maintenance prennent en compte des objectifs de la charte de l'environnement, adoptée en 2007 par GCE Habitat, en matière d'énergie et de gestion de l'eau : modernisation des chaufferies (par exemple, chaudières à gaz à condensation), mise en place de compteurs individuels d'eau et d'équipements pour le tri sélectif...

## POUR LES PERSONNES PROTÉGÉES

### ○ La carte *Equilibra* et le forfait *Satellis Autonomie*

La Caisse d'Épargne apporte des réponses adaptées aux besoins spécifiques des personnes protégées ainsi qu'à ceux des tuteurs familiaux ou gérants professionnels.

La carte de retrait sécurisée permet de retirer de l'argent, dans la limite du plafond hebdomadaire fixé, dans les distributeurs Caisse d'Épargne ; la carte sécurisée interbancaire *Equilibra* quant à elle fonctionne dans tous les distributeurs automatiques affichant les logos *CB*, *Cirrus* ou *Mastercard* en France et à l'étranger.



Le forfait *Satellis Autonomie* est un ensemble de services bancaires adaptés aux besoins quotidiens des personnes protégées : chéquier, carte de retrait sécurisée, remplacement gratuit de la carte en cas de perte ou de vol, réédition du code de la carte de retrait en cas d'oubli de ce dernier, service d'opposition, etc.



**GROUPE  
CAISSE D'ÉPARGNE**